

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

28 octobre 2016

PLF 2017 - (N° 4061)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° II-230

présenté par  
M. Tardy

-----

**ARTICLE 29****ÉTAT B****Mission « Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales »**

I. Modifier ainsi les autorisations d'engagement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Économie et développement durable des entreprises agricoles, agroalimentaires et forestières	0	0
Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation	0	700 000
<i>Dont titre 2</i>	0	700 000
Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture	700 000	0
<i>Dont titre 2</i>	0	0
<b>TOTAUX</b>	700 000	700 000
<b>SOLDE</b>	0	

II. Modifier ainsi les crédits de paiement :

(en euros)

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Économie et développement durable des entreprises agricoles, agroalimentaires et forestières	0	0
Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation	0	300 000
<i>Dont titre 2</i>	0	300 000
Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture	300 000	0
<i>Dont titre 2</i>	0	0
<b>TOTAUX</b>	300 000	300 000
<b>SOLDE</b>	0	

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Les aides versées via l'Agence de Services et de Paiement continuent à l'être avec beaucoup de retard.

Des problèmes informatiques ont récemment été évoqués pour justifier ces retards. Cet amendement d'appel vise donc à ramener les dépenses informatiques au niveau de la loi de finances 2016.

[Nota : En application des dispositions de la loi organique relative aux lois de finances, cette opération consisterait techniquement à retirer des crédits du titre 2 du programme 206 pour les reverser au profit de l'action n°04 du programme 215 « Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture ».]